

Participatie Fonds de Participation

Fonds de participation



Institution publique fédérale de crédit:

- Depuis 1984
- Fonds provenant des systèmes de sécurité sociale des travailleurs et des indépendants
- Parastatal type C = large autonomie

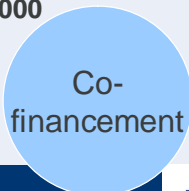
Activités crédits

- Public visé: les PE, petites entreprises, et les travailleurs indépendants
- Outil: prêts subordonnés
- Investissements nouveaux: investissements matériels, immatériels et fonds de roulement



Starteo/Optimeo
€ 250.000/€ 350.000
Initio/Casheo
€ 100.000

BA+ € 125.000



Participatie
Fonds
de Participation



Prêt lancement € 30.000
Prêt solidaire € 12.500
Plan Jeunes Indépendants

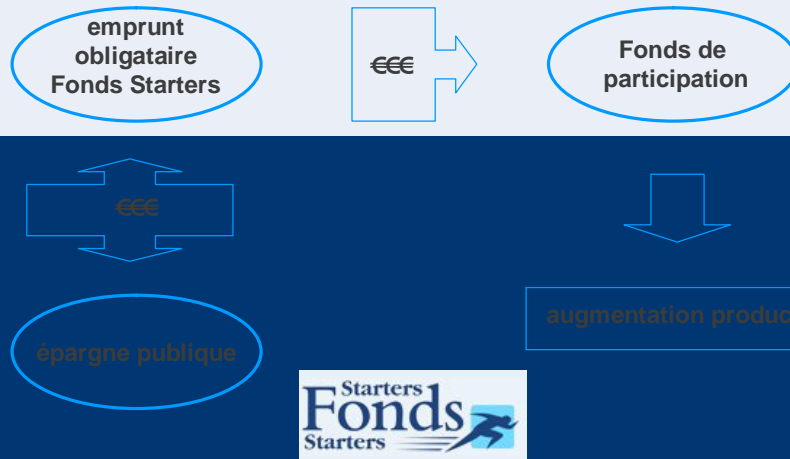


Production

- Depuis 1984: 40.000 entrepreneurs aidés pour le lancement, la croissance ou la reprise
- Chaque année: +/- 2.500 demandes
- Montants octroyés (accords)
 - 2006: € 74.588.165
 - 2007: € 100.432.509
 - 2008: € 88.301.443
 - Previsions 2009: au-delà de €100.000.000
- Encours 2008: € 298.931.439



Fonds Starters



Principes de base

Additionalité:

- L'intervention du EIF est liée au principe d'Additionalité: doit permettre l'augmentation de la production.

Plus de risques:

- L'intervention du EIF doit permettre de prendre plus de risques:
 - En visant des publics-cibles plus risqués
 - En modifiant significativement sa propre politique de prise de garantie
 - En augmentant le taux d'acceptation des crédits



Evolution de la production du Fonds de participation (période 2000-2008):

- production triplée en euros par rapport à la période précédente (1997/1999)
- part des starters (couverts par les contrats EIF) dans la production en euros passe de +/- 40 % en 2000 à +/- 60 % en 2009



CIP : produits visés:

Portfolio Co-financing:

- Starteo/Initio prêts destinés aux entreprises existant depuis moins de 4 ans pour leurs investissements nouveaux.
- Prêts BA + destinés aux projets innovants sans accès au crédit bancaire

Portfolio Micro-finance:

- Prêts lancement destinés aux demandeurs d'emploi
- Prêts solidaires destinés aux personnes exclues du système bancaire du fait de leur situation



CIP : termes de l'accord

- Minimum Portfolio Volume:
niveau de production minimum à atteindre par le Fonds de participation
- Maximum Portfolio Volume (MPV):
montant maximum de production couvert par le EIF
- Guarantee Rate (GR):
% d'intervention sur les pertes en capital en cas de dénonciation du crédit
- Guarantee Cap Rate (GCR):
% maximal de l'ensemble du portefeuille couvert



CIP : termes de l'accord/exemple:

Supposons:

- Maximum Portfolio Volume (MPV): 10.000.000 euros
- Guarantee Rate (GR): 50 %
- Guarantee Cap Rate (GCR): 8 %

Cela donnera une intervention maximale du EIF:

$$\text{MPV} * \text{GR} * \text{GCR} = 10.000.000 * 50 \% * 8 \% = 400.000 \text{ euros}$$

d'intervention dans les pertes en capital sur le portefeuille crédit couvert.



Implications pour l'organisation bénéficiaire:

- Exigences de reporting: implique le développement d'un back office solide et des développements IT performants.



NEW BORROWERS

Nument Suivi COFACE	Nom entreprise	Adresse	Code Postal (flag détail)	Commune	Région EIF	Pays	Date Constitution	Code Nace EIF	Code Nace EIF	Forme Juridique	Personnel lors demande
nr de TVA	nom	adresse	4000	LIEGE	BE3	BE	04/09/2008	G	47	SP	3
nr de TVA	nom	adresse	2900	SCHOTEN	BE2	BE	19/09/2008	Q	86	SP	1
nr de TVA	nom	adresse	1180	UCCLE	BE1	BE	22/09/2008	G	47	LL	1

NEW LOANS

Nument Suivi COFACE	Numéro du crédit	But crédit	Invest. total	Tangible Asset	Intangible asset	Working Capital	Monouv	Dur. Crédit	Per. franchise	Datact	Min Date Valeur du prélèvement
nr de TVA	nr crédit	Reprise fonds de commerce	400.000	200.000	140.000	60.000	40.000	120,00	0,00	29/10/2008	06/01/2009
nr de TVA	nr crédit	Démarrage d'une activité	911.000	0	139.500	771.500	125.000	84,00	12,00	27/05/2008	18/02/2009
nr de TVA	nr crédit	Démarrage d'une activité	50.000	50.000	0	0	20.000	60,00	0,00	03/06/2008	16/01/2009



ON GOING

Fiscal number	Numéro du crédit	Total reduction loan amount	Final Outstanding Loan amount	End of disbursement period
nr de TVA	nr crédit	3.761,76	28.738,24	Y
nr de TVA	nr crédit	0,00	70.000,00	N
nr de TVA	nr crédit	7.818,73	92.181,27	Y



Implications pour l'organisation bénéficiaire:

- La désignation d'une personne de contact au sein de l'organisation qui assurera l'ensemble des contacts:
 - * négociations contrats
 - * reporting
 - * demandes de paiements
 - * réponse à toutes les demandes de renseignements émanant du EIF.
- Implique une organisation réactive qui épaula la personne de contact.



Avantages pour l'organisation bénéficiaire:

Moyennant le respect:

- des objectifs de production fixés
- des exigences de reporting
- des modalités du contrat
- de la réglementation européenne

Le EIF est un partenaire très fiable en matière de paiements: paiement des sommes dues dans le mois qui suit les « payment demands» trimestrielles.



Fonds de participation
rue de Ligne 1
1000 Bruxelles

Tél: 02/210.87.87

Fax: 02/210.87.79

www.fonds.org